



COORDINATEUR- TRICE (h/f/x)
auprès du
Conseil Central de Surveillance Pénitentiaire (CCSP)

Employeur - qui sommes-nous ?

Le CCSP est un organe indépendant, impartial et collatéral du Parlement qui veille au respect des droits fondamentaux et de la dignité des personnes en détention. Pour plus d'informations : www.ccsp.belgium.be.

Le CCSP est composé d'un secrétariat permanent d'environ 20 personnes, dirigé par un directeur et dont le Bureau constitue l'organe de gestion quotidienne. En outre, le CCSP coordonne plus de 500 volontaires, titulaires de mandats auprès de 33 Commissions de Surveillance locales réparties dans tout le pays.

Pourquoi choisir le CCCSP ?

Nous sommes une nouvelle institution (start-up) dont la structure et les processus de travail sont en plein développement et doivent encore évoluer. Grâce à votre contribution, vous pourrez marquer notre organisation et les Commissions de Surveillance avec lesquelles vous collaborerez de votre empreinte.

Nous sommes une petite organisation à taille humaine avec un contact direct entre tous les employés. Vous ferez partie de l'équipe de coordination (4 personnes) et vous serez en contact direct avec les 4 membres du Bureau de notre organisation.

Nous sommes facilement accessibles via les transports publics. Nos bureaux, situés à l'arrière du Parlement fédéral, se trouvent à 8 minutes à pied de la Gare Centrale de Bruxelles. Il y a un arrêt de bus à 50 mètres de notre porte d'entrée et nous sommes situés près de la station de métro "Parc".

Tâches – contenu de la fonction ?

Vous ferez partie de l'équipe de coordination composée de 4 personnes (2 FR et 2 NL). La tâche principale de l'équipe de coordination du CCSP consiste à être le premier relais entre le CCSP au niveau central et ses 33 Commissions de Surveillance au niveau local.

Vous accompagnez les activités d'un certain nombre de Commissions de Surveillance locales qui vous seront attribuées, tant sur le plan du contenu que sur le plan organisationnel. Votre zone de travail géographique couvre (une partie de) la Wallonie et Bruxelles.

Les Commissions de Surveillance sont composées de mandataires qui exercent leurs fonctions à titre volontaire. Leurs réunions (auxquelles les coordinateurs participent régulièrement) ont souvent lieu après 17 heures, ce qui implique un travail régulier en soirée.

Vous contribuez également au développement d'un centre de connaissances au sein du CCSP, par exemple via la création et la mise à jour des dossiers thématiques afin de fournir en permanence des informations objectives et actualisées aux Commissions de Surveillance. Vous vous tenez au courant des nouveaux développements dans le domaine de la pénologie, de la législation concernant le droit pénitentiaire et des questions connexes afin de pouvoir intégrer ces évolutions théoriques dans des recommandations, des avis et des formations pour les membres des Commissions de Surveillance.

Vous organisez des formations pour les membres de vos Commissions de Surveillance. Vous développerez les outils de formation nécessaires et, si nécessaire, assurerez vous-même les sessions de formation.

Exemples de tâches de coordination

- Assurer le suivi et la communication
 - Questions et réponses (par téléphone et via mail) de la part des (Présidents et membres des) Commissions de Surveillance.
 - Diffusion des communications générales (newsflash, newsletter, décisions ad hoc, etc.)
 - Organisation et participation à des réunions (Commissions de Surveillance, Direction générale des établissements pénitentiaires [DG EPI], réunions internes,...)
 - Suivi régulier du travail des Commissions de Surveillance (suivi de certains thèmes, lecture de rapports, médiation dans les conflits internes, visites de terrain, ...)
 - Appui dans le recrutement des membres des Commissions de Surveillance
 - Transfert/traitement des plaintes de détenus qui arrivent par différentes voies
- Projets spécifiques
 - Participer à la rédaction du rapport annuel (analyse, rédaction, support aux Commissions de Surveillance,)
 - Développer un centre de connaissance (fiches thématiques)
 - Développer une méthodologie spécifique de surveillance des Maisons de Transition
 - Organiser la journée des Commissions de Surveillance
- Coaching et formation
 - Assurer les aspects non juridiques de la formation des membres des Commissions de Surveillance
 - Améliorer les connaissances et les méthodes de travail des membres des Commissions de Surveillance

Exemple de tâches de recherches

- Grande enquête annuelle : méthodologie, récolte des données sur le terrain, analyse et rapportage
- Enquêtes thématiques
- Se tenir au courant du domaine de la pénologie

Profil – qui recherchons-nous ?

Le candidat idéal possède les compétences suivantes pour effectuer le travail de manière efficace et efficiente :

Compétences générales

- Vous possédez de bonnes capacités d'analyse et vous pouvez rapidement identifier les questions principales des questions secondaires.
- Vous avez de bonnes capacités de communication et êtes désireux d'apprendre.
- Vous êtes capable d'exprimer votre opinion clairement, oralement et par écrit. Vous avez de bonnes compétences rédactionnelles.
- Vous pouvez travailler de manière indépendante, mais aussi en équipe où vous osez donner du feedback et où vous êtes ouvert à en recevoir.
- Vous êtes méticuleux, précis et vous pouvez travailler sous pression.
- Vous êtes flexible et vous pouvez faire face aux changements inhérents à une organisation en démarrage.
- Vous êtes disposé à vous déplacer et occasionnellement à travailler en soirée.

Compétences techniques

- Vous avez une bonne connaissance du néerlandais (niveau B2 requis).
- Vous avez une bonne connaissance du droit pénitentiaire et des droits de l'homme.
- Une expérience en médiation est un atout.
- Une expérience de travail (avec des) bénévole(s) est un atout.
- Vous maîtrisez les logiciels MS Office : Sharepoint, Outlook, Word, Excel, etc.
- Vous êtes titulaire d'un permis de conduire B et possédez éventuellement une voiture.

Conditions de participation

1. Diplôme requis au 30 mai 2021

Vous êtes titulaire d'un master (licence) en criminologie.

2. Expérience requise au 30 mai 2021

Vous disposez d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle utile.

3. Extrait du casier judiciaire

Vous devez présenter un extrait du casier judiciaire récent (daté de 2021) et vierge.

Offre

Vous êtes engagé sous contrat à durée indéterminée et à temps plein en tant que « Coordinateur(trice) des Commissions de Surveillance » avec l'échelle de rémunération 7 du CCSP. Votre expérience professionnelle utile sera prise en compte dans la détermination de votre salaire.

L'échelle 7 du système de rémunération CCSP implique un salaire mensuel brut de 100% (indice avril 2020) : 3 ans d'ancienneté = 3.299,35 € ; 6 ans d'ancienneté = 3.553,04 € ; 9 ans d'ancienneté = 3.789,00 € et 25 ans (= maximum) d'ancienneté = 4.759,77 €.

Avantages supplémentaires : pension complémentaire, chèques-repas, remboursement intégral des déplacements domicile-travail par les transports publics et/ou indemnité vélo.

Jours de congés annuels : 36 jours (dès l'entrée dans l'entreprise, au prorata de l'entrée dans l'entreprise en cours d'année).

Procédure de sélection

Attention : chaque étape de la procédure de sélection est éliminatoire et votre candidature ne sera pas prise en compte pour la suite de la procédure si vous êtes absent à l'une des étapes.

1. Examen des conditions de participation

Vous ne serez admis à la sélection que si vous avez le diplôme requis et une expérience professionnelle utile. L'examen de l'expérience professionnelle pertinente se fait uniquement sur la base des CV et des diplômes/certificats reçus à la date de clôture de la candidature. Par conséquent, veuillez décrire de manière aussi complète que possible votre expérience par fonction en indiquant les dates de début et de fin, ainsi que les tâches et les responsabilités dans chaque cas.

Les 6 candidats qui correspondent le mieux au profil prédéfini et qui remplissent les conditions de participation seront retenus pour la deuxième partie de la procédure de sélection.

2. Test écrit

Cette épreuve vise à évaluer les compétences et les connaissances du domaine d'activité au sens large, mais aussi la connaissance de la deuxième langue nationale.

Parmi les candidats ayant réussi l'épreuve écrite, les 3 candidats les mieux classés seront admis à la troisième partie de la procédure de sélection.

3. Entretien avec 2 membres du Bureau et le directeur du CCSP

Lors de cet entretien, on évaluera non seulement vos compétences techniques et comportementales correspondant aux exigences du poste, mais aussi votre motivation et votre affinité avec le domaine de travail. Votre maîtrise de l'autre langue nationale sera également testée. Sur la base de cet entretien, les membres du jury proposeront le lauréat final au Bureau de la CCSP pour approbation finale.

Feedback : une fois que vous avez reçu vos résultats finaux, vous pouvez demander un feedback par écrit dans un délai de trois mois auprès du CCSP Rue de Louvain 48 bte 2, 1000 Bruxelles ou via vacature@ctrq.belgium.be.

Comment postuler ?

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 31 mai 2021 à minuit (le cachet de la poste faisant foi). Vous envoyez votre CV et une copie de votre/vos diplôme(s), attestations et certificats à :

Conseil Central de Surveillance Pénitentiaire

A l'attention du Secrétariat

Rue de Louvain 48, bte 2

1000 Bruxelles

ou (de préférence) par courrier électronique : vacature@ctrq.belgium.be et mentionner clairement la référence suivante : COORD-60521.

Besoin de plus d'information ?

Peter Kessels, Directeur du CCSP, Leuvenseweg 48 bus 2, 1000 Bruxelles,
peter.kessels@ctrq.belgium.be ou par téléphone au 02 549 94 71.

Opportunités égales et diversité

Le CCSP maintient une politique active de diversité et assure l'égalité des chances, l'égalité de traitement et l'égalité d'accès à la sélection pour tous les candidats.

Les candidats souffrant d'un handicap, d'un trouble de l'apprentissage ou d'une maladie peuvent demander un ajustement raisonnable de la procédure de sélection. Veuillez nous contacter à l'avance pour nous indiquer quels ajustements peuvent vous aider. Si vous en avez une, envoyez-nous votre attestation en temps utile.

Protection des données personnelles

Conformément au règlement général sur la protection des données, le CCSP ne traitera que les données personnelles nécessaires au recrutement et à l'évaluation de l'adéquation du candidat au poste. Ces données ne seront conservées que dans le but de justifier la décision à prendre.